

Le projet de forêt sur la plaine de Pierrelaye-Bessancourt

La Plaine de Pierrelaye-Bessancourt, vaste espace de respiration de 2 000 hectares, est concernée par un **projet d'aménagement forestier d'environ 1 350 hectares** qui s'étend sur le territoire de sept communes : Bessancourt, Frépillon, Herblay-sur-Seine, Méry-sur-Oise, Pierrelaye, Saint-Ouen-l'Aumône et Taverny.



Cet espace ouvert est situé **entre deux bassins urbains** (la Vallée de Montmorency à l'est et Cergy-Pontoise à l'ouest), reliés par deux axes ferrés (Paris-Pontoise et Paris-Gisors), deux autoroutes (A15 et A10) et un réseau de routes nationales et départementales qui traversent la Plaine.

A proximité de vastes espaces naturels, la Plaine est un **maillon essentiel pour la continuité de la Ceinture Verte régionale**, entre le parc naturel régional du Vexin et l'Oise au Nord, les forêts domaniales de l'Isle-Adam et de Montmorency à l'Est, et, au Sud la forêt domaniale de Saint-Germain-en-Laye et la Seine.



La plaine de Pierrelaye-Bessancourt se caractérise par un important espace agricole central, qui a longtemps nourri la région parisienne grâce à ses sols enrichis par les épandages d'effluents urbains.

Confrontées à une pollution importante des sols, les collectivités locales se sont mobilisées pour engager la mutation de la Plaine de Pierrelaye. Dès 1999, l'opportunité de boisements de certains secteurs de la Plaine a été révélée, menant aujourd'hui à l'idée de créer une forêt péri-urbaine de plus de 1 000 hectares. Ce projet de mutation de la plaine devra jouer **un rôle structurant dans le développement du territoire de Val Parisis**, développement susceptible de redonner une valeur et une lisibilité à cet espace.

La Plaine Pierrelaye-Bessancourt est **reconnue depuis 1994 par le Schéma Directeur de la Région Ile-de-France (SDRIF) comme « un espace vert paysager » à protéger.**

Un projet labellisé « Grand Paris »

En février 2012, le label « Grand Paris » est officiellement remis au projet d'aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt dont les objectifs sont :

- de **créer une forêt péri-urbaine** de 1 000 hectares sur le cœur de plaine et de parcs boisés à proximité d'habitats existants,
- de maintenir **l'activité agricole sur 400 hectares** environ de terrains non pollués,
- d'**urbaniser des franges** avec la création de 6 000 à 8 000 logements, d'activités économiques et d'équipements publics,
- de valoriser le **patrimoine naturel de la plaine agricole**.

Ce programme contribuera à la construction durable du Grand Paris et au rayonnement de la Région Ile-de-France, par la constitution de ce maillon de la ceinture verte régionale entre les forêts domaniales de Saint-Germain et de Montmorency. Il est identifié dans le SDRIF approuvé en 2013.



Infos pratiques

Le SMAPP

Un Syndicat Mixte pour l'Aménagement de la Plaine de Pierrelaye-Bessancourt autour d'un projet de nouvelle forêt (SMAPP) a été créé en 2014 pour mettre en place les démarches opérationnelles qui permettront l'aménagement de cet espace.

Il regroupe la Région Ile-de-France, le Département du Val-d'Oise, la Communauté d'agglomération Val Parisis au nom de Bessancourt, Herblay-sur-Seine, Frépillon, Pierrelaye et Taverny, ainsi que les communes de Méry-sur-Oise et Saint Ouen-L'Aumône.

Liens utiles

[Site du SMAPP](#)